



HAL
open science

L'hétérodoxie monétaire est-elle supérieure à la théorie de la valeur ? Quelques éléments de débat à partir des théories de Benetti-Cartelier et d'Aglietta-Orléan

Nicolas Piluso

► To cite this version:

Nicolas Piluso. L'hétérodoxie monétaire est-elle supérieure à la théorie de la valeur ? Quelques éléments de débat à partir des théories de Benetti-Cartelier et d'Aglietta-Orléan. 2016. hal-01405137

HAL Id: hal-01405137

<https://hal.science/hal-01405137>

Preprint submitted on 29 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Piluso

CERTOP, Université Toulouse III Paul Sabatier

L'hétérodoxie monétaire est-elle supérieure à la théorie de la valeur ? Quelques éléments de débat à partir des théories de Benetti-Cartelier et d'Aglietta-Orléan

Résumé

Orléan, Aglietta et Cartelier, qui sont les tenants d'une « hétérodoxie monétaire », prétendent qu'il faut rejeter les théories de la valeur sur la base de deux arguments : elles ne parviennent pas à rendre compte de l'existence de la monnaie de façon pleinement satisfaisante (la fable du troc est à rejeter), et sont impuissantes à rendre compte du salariat, caractéristique essentielle du capitalisme. Nous montrons dans cet article que leur théorie économique de la monnaie, qu'elle le revendique ou non, a recours à un postulat de la monnaie. Par ailleurs, il n'est pas sûr que la théorie de la valeur ne parvienne pas à rendre compte du salariat : tout dépend des hypothèses que l'on quant à la nature du rapport salarial et à la définition de l'échange comme rapport entre équivalents.

Mots clés : valeur, monnaie, postulat, crise, salariat.

Abstract

Proponents of 'money heterodoxy' (Cartelier, Aglietta, Orléan) argue that value theories must be rejected for two reasons: they fail to account for the existence of money in a fully satisfactory way (the fable of the bartering economy should be rejected), and they are unable to explain wage earning, an essential characteristic of capitalism. This article shows, however, that all economic theories of money postulate the existence of money, whether they explicitly claim to do so or not. Moreover, it is not necessarily true that value theory fails to account for salaried workers: everything depends on the assumptions about the nature of the employment relationship.

Key words: value, money, postulate, crisis, wage earners

Introduction

L'introduction de la monnaie dans l'analyse économique et la détermination de son origine sont des questions qui restent toujours d'actualité dans la littérature. En témoignent la sortie récente de l'ouvrage d'Aglietta, *La monnaie entre dettes et souveraineté* (2016) et du recueil d'articles dénommé « New contributions to monetary analysis » (2013), ce dernier ayant été publié à l'occasion d'un colloque consacré aux analyses de Benetti et Cartelier.

Après avoir échoué sur la problématique de l'intégration de la théorie de la monnaie à la théorie de la valeur¹, la théorie néoclassique a démontré l'existence d'équilibres généraux avec monnaie (Iwai, 1988 ; Kiyotaki & Wright, 1993). Néanmoins ces modèles de prospection monétaire échouent à fonder l'émergence de la monnaie sur les choix individuels. On doit à Benetti (1996, 2001), et Cartelier (1991, 1996, 2016 a) une analyse et une critique rigoureuses de ces différentes approches standard.

Le débat est également toujours vif dans le camp des théories « alternatives » de la monnaie. Ces dernières étant nombreuses, on se limitera à deux exemples d'hétérodoxie monétaire : l'approche de Benetti-Cartelier et la théorie d'Aglietta-Orléan.

La théorie des systèmes de paiement de Benetti et Cartelier consiste à postuler l'existence de la monnaie. L'idée sous-jacente est que les échanges ne peuvent avoir lieu sans monnaie et que cette dernière doit être le point de départ de l'analyse économique. Les auteurs considèrent que la monnaie ne relève pas d'une logique de choix individuels : c'est une institution, un ensemble de règles, dont la nature est éminemment politique. Benetti et Cartelier se réfèrent explicitement à la pensée de Keynes développée dès les premières pages du *Traité de la monnaie* (1930) : l'Etat établit le nom de l'unité de compte (« il écrit le dictionnaire ») et instaure les formes sous lesquelles la monnaie circule (« il impose le dictionnaire »).

Il en va de même pour Aglietta et Orléan (2012). Ces derniers estiment qu'il est utile d'établir la genèse de la monnaie pour l'étude des systèmes monétaires et de leurs crises. Ils rejettent néanmoins la théorie néo-chartaliste et le point de vue keynésien qui relie l'origine de la monnaie à l'État. Leur thèse ambitionne de fonder l'émergence de la monnaie sur la rivalité entre individus contenue dans les rapports marchands. La monnaie devient dans ce cadre l'institution médiatrice qui permet de juguler la violence sociale.

L'objet de cet article de théorie économique est de mettre (ou remettre) en évidence les limites propres à chaque approche et d'interroger le rejet de la théorie de la valeur sur lequel ces modèles alternatifs s'appuient.

La première partie de l'article rappelle de façon très succincte le contenu de deux approches hétérodoxes de la monnaie : la théorie des systèmes de paiement (Benetti-Cartelier) et la théorie du mimétisme (Aglietta-Orléan). Cette présentation permettra de voir qu'aucune de ces approches n'échappe à la formulation d'un postulat, à l'instar des théories de valeur contre lesquelles elles se dressent. Est-ce à dire que toutes les théories de la monnaie sont à mettre sur le même plan ? Nous verrons dans une seconde partie que l'adoption d'un postulat de la monnaie « à la Cartelier » présente des avantages et des inconvénients dont il est nécessaire de discuter au regard des résultats produits par la théorie de la valeur (marxienne ou néoclassique).

1. Les hétérodoxies monétaires ou le recours à un postulat de la monnaie

1.1 La théorie des systèmes de paiement : une théorie de la monnaie et du déséquilibre

¹Voir les modèles monétaires à horizon fini (Hahn (1971)) et les modèles monétaires à générations imbriquées et à horizon infini (Okuna et Zilcha, 1979)

La genèse du modèle de Benetti et Cartelier est lié au constat d'échec, dans les années 80, de l'ensemble des travaux visant à intégrer la théorie de la monnaie à la théorie de la valeur, que cette dernière soit d'obédience néoclassique ou marxiste. Or, les auteurs montrent clairement que le déroulement d'échanges sans monnaie est impossible (Benetti (1985) et Cartelier (1991)). Dans la théorie de l'équilibre général d'Arrow-Debreu par exemple, les économistes parviennent à déterminer les prix d'équilibre et démontrer l'existence de cet équilibre, mais sont incapable de montrer comment l'économie peut parvenir à cet équilibre, faute de monnaie dans l'économie.

Leur modèle part de la formulation d'un postulat de la monnaie qui révèle que le choix des individus s'effectue dans le cadre d'une société organisée et encadrée par des institutions. Son but est de mettre en évidence que l'économie fonctionne en déséquilibre, alors que l'approche standard n'étudie que les situations d'équilibre.

Le modèle reprend pour ce faire la règle de formation endogène des prix de Cantillon (1755). Ce dernier définit le prix comme le rapport entre la quantité de monnaie apportée au marché pour acheter les biens et la quantité de biens offerts par les marchands. Il est possible d'écrire le prix effectif d'un bien i de la façon suivante :

$$p_i^e = p_i^a \frac{\sum_h z_{hi}^+}{\sum_h z_{hi}^-} \quad (1)$$

avec p_i^a le prix anticipé par les acheteurs du bien i et z_{hi} la demande nette du bien i pour l'agent h , affectée d'un signe « + » lorsqu'elle est positive, ou affectée d'un signe « - » lorsqu'elle est négative.

Le prix anticipé du bien peut être différent du prix anticipé. Si les individus font une erreur d'anticipation, ils sont en déséquilibre à la fois réel et monétaire. D'un point de vue monétaire, les individus peuvent empocher plus ou moins de monnaie qu'ils ne l'avaient prévu. D'un point de vue réel, si par exemple la demande est supérieure à l'offre, ils seront rationnés dans leur niveau de consommation.

La différence fondamentale entre cette approche et le modèle d'équilibre général est qu'elle permet de rendre compte du déroulement des transactions en situation de déséquilibre, et qu'elle permet donc d'intégrer la sanction *a posteriori* du marché. Il s'agit d'une avancée analytique considérable par rapport à l'approche standard. En effet, les individus qui acceptent d'échanger ne le font plus grâce à la détermination préalable de l'équilibre général (cela nécessite l'introduction d'un secrétaire de marché qui n'est pas souhaitable sur un marché aux échanges décentralisés), mais grâce à la monnaie qui, pour reprendre les termes de Cartelier (1991), « offre le mode d'accord souple qui respecte les deux principes fondamentaux de toute théorie des rapports marchands, l'échange volontaire et la recherche de l'avantage personnel » (p. 20). À partir de là, l'objet de la théorie des systèmes de paiement est de préciser les hypothèses minimales qu'il faut introduire dans la théorie du marché pour que l'accord par la monnaie puisse fonctionner, et d'autre part montrer que la prise en compte des déséquilibres effectifs conduit à des résultats différents de ceux présentés par la théorie de l'équilibre général.

Nous discuterons plus loin des avancées et des limites du modèle. Ce que l'on retiendra pour le moment est que l'approche de Benetti et Cartelier revendique le recours à un postulat de la monnaie et qu'elle permet d'établir une théorie des prix alternative aux modèles standard.

L'approche dont nous procédons à la présentation dans la section suivante n'a pas le même objectif que celui de Benetti et Cartelier : elle tente d'éclaircir l'origine même de la monnaie en rejetant toute forme de postulat.

1.2L'impasse de l'analyse de la monnaie comme produit du mimétisme

Comme l'a bien montré Marx, l'échange de deux marchandises est un rapport asymétrique et conflictuel dans la mesure où chaque échangiste tente d'imposer sa marchandise comme celle qui permet d'acquérir l'autre. Aglietta et Orléan cherchent à démontrer que la rivalité contenue dans le rapport d'échange est temporairement jugulée par l'apparition endogène d'un tiers médiateur qui est la monnaie.

Dans la théorie de la valeur traditionnelle, les individus qui échangent sont différenciés dans la mesure où ils ont des besoins et des finalités qui leur sont propres. La rencontre entre deux individus aboutit à un accord et un échange si la double coïncidence des besoins est respectée. Aglietta et alii. (2016) prennent le contrepied de l'hypothèse de différenciation en supposant des individus indifférenciés qui sont tous en quête de richesse. Le fait que ces individus vivent en société aboutit à ce que leur besoin d'accumulation de richesses est lié au regard de l'autre : ils cherchent de façon insatiable la reconnaissance sociale. En conséquence, les deux co-échangistes s'observent l'un l'autre et veulent acquérir ce que l'autre possède. Le comportement mimétique des individus est la conséquence logique des hypothèses d'indifférenciation et de quête de reconnaissance.

Cette confrontation entre les deux individus est source de violence et de conflits. La généralisation de l'échange entre deux agents économiques à tous les individus engendre un état social chaotique. Chaque individu s'oppose aux autres pour imposer sa définition de la richesse, ou bien suit les variations de l'opinion majoritaire. En effet, faute de norme monétaire, les individus sont incapables d'évaluer les richesses. L'incertitude pousse certains individus à copier l'opinion de ses voisins, en supposant que ces derniers sont peut-être mieux informés. Aglietta et Orléan y voient le secret de la contradiction marchande : d'un côté, chacun se bat pour faire prévaloir la définition de la richesse qui sert le mieux ses intérêts, mais d'un autre côté, cette définition, pour être valide, doit recevoir la reconnaissance et la confiance de tous les autres. Autrement dit, « on ne gagne jamais contre les autres car la richesse n'existe que dans leur regard » (Aglietta et Orléan, 2012).

Cette étape de la genèse de la monnaie, F1, est nommée par les auteurs « violence essentielle ». Elle débouche sur une « violence fondatrice » lors de l'étape F3. Les auteurs ajoutent une hypothèse fort acceptable : plus une opinion reçoit l'adhésion d'un grand nombre d'individus, plus la probabilité que l'activité mimétique débouche sur l'adoption générale de cette opinion est grande. La dynamique de l'imitation débouche alors sur l'unanimité. Une fois l'ensemble de l'opinion est acquise à une évaluation particulière de la richesse, cette opinion se reproduit mécaniquement par mimétisme : je copie l'opinion de mon voisin qui lui-même adhère à l'opinion dominante. La monnaie apparaît donc par un processus endogène de mimétisme dont le fondement est la violence sociale dans laquelle sont plongés les individus.

Lorsqu'une monnaie est élue, elle est institution socialement reconnue et mise à distance des individus car elle possède une légitimité intrinsèque. La monnaie n'est pas ici choisie pour ses qualités naturelles ; elle est monnaie parce que tous les agents la considèrent comme monnaie.

Cette analyse fort riche pose cependant un problème non négligeable : comme le soulignent les auteurs, la dynamique de polarisation des opinions produit un résultat aléatoire. Elle peut déboucher sur la monnaie comme sur autre chose (le sacré ou la loi par exemple) pour canaliser la violence sociale. Aglietta et Orléan ne nous renseignent pas sur le processus par lequel la monnaie devient le médiateur privilégié en lieu et place d'un autre. Autrement dit, ils *postulent* que la dynamique des opinions aboutit à l'élection d'une monnaie. Malgré leur tentative d'endogénéiser l'émergence de la monnaie, les auteurs sont contraints à ce stade de l'analyse de poser un postulat de la monnaie, comme le font Benetti et Cartelier. Soyons clairs : ce n'est pas le fait que les auteurs présupposent l'existence de la monnaie qui pose problème (eu égard à l'objectif de leur analyse), mais le fait qu'ils postulent *le choix* de la monnaie en lieu et place d'autres institutions pour canaliser la violence.

Orléan ne s'est cependant pas « limité » à une analyse littéraire. Il a en effet modélisé les effets du mimétisme sur la dynamique d'opinion en 1984, puis il a adopté le cadre du marché financier pour analyser l'effet des comportements mimétiques sur le cours boursier. Quels sont les enseignements principaux de ces modèles ?

Le modèle de 1984 met en scène des agents économiques qui à chaque période adoptent une opinion en copiant l'opinion d'un autre agent quelconque adoptée à la période précédente. Ces agents ne copient pas à chaque période les mêmes agents. Chaque agent est doté d'une loi de probabilité du tirage au hasard au sein de la population. La question qui est posée est de savoir vers quoi converge l'ensemble des choix caractérisant chaque période. Orléan obtient le résultat suivant : « sous certaines conditions, qu'on explicitera par la suite, le processus d'imitation converge vers l'unanimité du groupe » (Orléan, 1984, p. 61). Par ailleurs, « La première propriété que nous livre ce modèle est l'indétermination de l'opinion sur laquelle se concentre l'unanimité » (ibid, p. 62) ce qui signifie que rien n'assure a priori que l'opinion converge vers l'adoption d'une monnaie. Il faut donc le postuler.

Dans son modèle de marché financier, Orléan (1990, 1992) suppose un marché boursier peuplé de N intervenants sur lequel est évalué un titre Z , qui peut prendre deux valeurs V_1 ou V_2 avec une certaine probabilité. Puisque le prix du titre en question est susceptible d'être égal à l'une de ces deux valeurs, deux opinions s'affrontent au sein de la communauté : l'opinion [1] est celle selon laquelle la valeur du titre sera V_1 , et l'opinion [2] qui exprime l'avis inverse. L'objet du modèle d'Orléan est précisément d'étudier la dynamique du cours du titre Z sur le marché en fonction d'une variable représentative de l'opinion collective.

Pour établir son évaluation, chaque intervenant a la possibilité de se référer à un « signal fondamental » émanant de l'extérieur du marché, ou bien observer l'évolution du cours du titre Z duquel il déduit les mouvements de l'opinion collective. C'est en se référant à ce second type d'information que les individus se livrent à une activité mimétique. Le poids que les intervenants vont donner à chaque d'information dépend du degré de confiance qu'ils accordent à la donnée extérieure et l'opinion collective respectivement. Ce degré de confiance est lui-même fonction de la fréquence d'opinion observée dans le cours : plus elle est élevée, plus le poids donné au mimétisme sera important.

Lorsque le degré de confiance accordé à l'opinion collective est grand, ce que traduit la situation de violence et de confusion généralisées décrites plus haut, le modèle produit des *équilibres multiples* : l'opinion peut se stabiliser sur telle ou telle valeur du cours boursier, sans qu'on puisse prédire dans quelle direction le marché va aller.

Le résultat de la formalisation du mimétisme est donc semblable à l'analyse plus littéraire que nous offrent Aglietta et Orléan dans leurs ouvrages de 2002 et 2016: il est impossible d'expliquer pourquoi

l'opinion se focalise sur une valeur plutôt qu'une autre. Il est nécessaire d'introduire un postulat pour obtenir une réponse à la question posée.

Mais ce n'est pas tout. Jean Cartelier identifie dans la thèse d'Aglietta deux problèmes :

- d'une part, les agents économiques de l'économie pré-monnaie sont indéterminés² ;
- d'autre part, concernant la théorie des crises, « le symptôme de l'abandon de la recherche de raisons démonstratives apparaît dans le livre sous la forme de la coexistence d'assertions relevant de niveaux d'abstraction incroyablement différents et, surtout, dont la contrôlabilité est hautement variable ». Or, « S'il est parfaitement légitime de critiquer la notion d'équilibre, centrale dans les approches de la valeur, ou de mettre en cause la légitimité de l'économie politique en général, encore faut-il, si l'on désire leur substituer une approche alternative, accepter de se plier aux mêmes critères de validité et d'acceptabilité. Ce n'est pas ce que revendique Michel Aglietta, semble-t-il » (Cartelier, 2016 a).

2 Théorie de la valeur ou hétérodoxie monétaire : quels sont les termes du choix ?

En cherchant à déterminer l'origine de la monnaie en faisant table rase de la théorie de la valeur, Aglietta et Orléan n'échappent pas à la formulation d'un postulat qui laisse en suspens la question initialement posée. Dans le camp des tenants de la théorie de la valeur, les modèles de prospection monétaire, qui exhibent la possibilité d'équilibres monétaires ou non monétaires, amènent à postuler la sélection des équilibres monétaires par l'évocation d'un choix collectif (Cartelier, 2001). Chez Marx, le passage de l'échange entre marchandises à l'échange entre marchandises et monnaie, c'est-à-dire le passage de forme 2 à la forme 3 de la valeur, est également postulé (Piluso, 2014³).

Autrement dit, toutes les théories de la monnaie que nous évoquons formulent un postulat à un stade plus ou moins avancé de leur cheminement logique : postulat du choix de la monnaie chez Aglietta-Orléan et les théories de la prospection monétaire, postulat du passage de la forme 2 à la forme 3 de la valeur chez Marx (théorie de la monnaie-marchandise), postulat d'existence de l'unité de compte chez Cartelier⁴. Cela ne manque pas d'apporter du poids à la démarche de Benetti et Cartelier. Ces derniers considèrent en effet qu'il est vain de chercher une origine à la monnaie, de la même façon qu'il est vain de chercher une origine à la société ou l'univers. Dans son article de 2016 (a), Cartelier expose ce point de vue très clairement :

²Cartelier (2016) pose en effet la question suivante : « Quelles caractéristiques possèdent les individus entrant dans le processus dynamique, avant leur transformation en individus d'une économie monétaire ? On ne peut rien en dire par hypothèse puisque précisément l'objet d'analyse – l'économie monétaire – n'existe qu'une fois le processus achevé. Ces caractéristiques sont renvoyées dans les limbes d'un état antérieur impossible à définir ».

³Dans cet article de 2014, il est montré que Marx ne parvient à déduire la monnaie de la marchandise que sur la base d'un postulat. Néanmoins, il est souligné que le postulat marxien de la monnaie est de nature fondamentalement différente du postulat keynésien, tant par la place qu'il occupe dans la théorie que par sa nature. Cette thèse prend appui sur la critique de Benetti (1985).

⁴Il en va de même pour la théorie néo-chartale de Wray (2000, 2003), qui échoue à fonder l'origine de la monnaie sur la dette publique, comme le montrent Desmedt et Piégay (2007).

« Ou bien l'on s'efforce de combler le fossé béant entre « situation avant toute relation sociale » et « société constituée » ; on recourt alors à un conte ou à un mythe : celui du « contrat social » en est un exemple remarquable tout comme sa déclinaison mineure qu'est la « fable du troc » [...], on se heurte alors à des apories diverses telles que l'indétermination des sujets du processus mimétique (Aglietta & Orléan) ou des individus de la « multitude » (contrat social de Hobbes) ou l'extension induite de la problématique des choix individuels à la sélection de l'équilibre (modèles de prospection).

Ou bien l'on s'efforce de produire une théorie correctement construite en explicitant ses postulats – ce qui signifie énumérer ce que l'on renonce à expliquer et à comprendre – faisant apparaître l'impuissance dans laquelle on se trouve à rendre compte de l'existence même de ce que l'on se propose d'étudier, par exemple le langage, le marché ou la monnaie »

Est-ce à dire qu'il faut définitivement rejeter la théorie de la valeur ?

Nous ne prétendons pas dans cet article répondre de façon définitive à cette question particulièrement difficile. Nous nous contenterons ici de discuter de quelques avancées ou reculs qu'impliquent le recours à la théorie des systèmes de paiement défendue par Cartelier par rapport à la théorie de valeur marxienne ou néoclassique.

Un examen du modèle de Cartelier permet de mettre en évidence un exemple de « recul » et d'« avancée » par rapport à la théorie de valeur. Le recul concerne la théorie des crises. L'avancée concerne la mise en évidence du rapport salarial. Mais cette dernière reste discutable.

2.1 Théorie des systèmes de paiement et crises générales de surproduction

Le recul concerne la théorie des crises. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'avancée théorique du modèle de Cartelier est considérable par rapport au modèle d'Arrow Debreu pour rendre compte du déroulement des échanges en déséquilibre. Cependant, à l'échelle macroéconomique, toute la monnaie apportée au marché circule et donc tout se passe comme si l'offre crée sa propre demande. Dans leur article de 2001, Benetti et Cartelier montrent en effet que la loi de Cantillon implique le respect d'une sorte de « loi de Walras »⁵ en vertu de laquelle la valeur des biens offerts à l'échelle globale du marché est égale à la quantité de monnaie mise en circulation pour acheter ces biens. Une simple manipulation des termes de l'équation (1) permet de le mettre en évidence :

$$p_i^e = p_i^a \frac{\sum_h z_{hi}^+}{\sum_h z_{hi}^-} \Leftrightarrow p_i^e \sum_h z_{hi}^- = p_i^a \sum_h z_{hi}^+ \Leftrightarrow p_i^e \sum_h z_{hi}^- = \sum_h m_{hi} \quad (2)$$

avec $\sum_h m_{hi}$ la somme des quantités de monnaie distribuées aux agents h pour acheter le bien i.

Autrement dit, à l'instar de la loi de Say, le modèle de Benetti et Cartelier implique l'impossibilité des crises générales de surproduction.

⁵Cette loi de Walras « à la Cartelier » s'applique en fait aux individus et non directement aux marchés: dans une économie à deux agents, elle signifie que si un individu possède un solde monétaire négatif, alors nécessairement l'autre individu aura un solde monétaire positif du même montant (en valeur absolue).

Rappelons que Marx est parvenu à poser le principe de la possibilité de crise de surproduction en considérant le caractère monétaire de l'économie. En tant que mesure des valeurs, la monnaie marxienne a une valeur déterminée par ses conditions de production. En tant qu'intermédiaire des échanges, la valeur de la quantité de monnaie en circulation doit être égale à la valeur des marchandises en vente sur le marché pour que toute la production soit écoulee. Mais rien n'impose a priori que cette condition soit remplie. Les agents économiques peuvent en effet thésauriser la monnaie, en tant que réserve de valeur :

« Dans le commerce de troc, personne ne peut aliéner son produit sans que simultanément une autre personne aliène le sien. L'identité immédiate de ces deux actes, la circulation la scinde en introduisant l'antithèse de la vente et de l'achat. Après avoir vendu, je ne suis forcé ni d'acheter ni au même lieu ni au même temps, ni de la même personne à laquelle j'ai vendu. Il est vrai que l'achat est le complément obligé de la vente, mais il n'en est pas moins vrai que leur unité est l'unité des contraires. Si la séparation des deux phases complémentaires l'une à l'autre de la métamorphose des marchandises se prolonge, si la scission entre la vente et l'achat s'accroît, leur liaison intime s'affirme par une crise » (Marx, 1867, L1, t1, p.122).

Benetti et Cartelier choisissent le camp de « l'hétérodoxie monétaire » en lieu et place de la théorie traditionnelle de la valeur. Mais ils sont contraints de délaissier un résultat essentiel que Marx a obtenu avec la théorie de la valeur.

2.2 Rendre compte du rapport salarial : théorie des systèmes de paiement versus théories de la valeur

D'après Cartelier, son modèle monétaire est néanmoins le seul à pouvoir rendre compte du rapport salarial qui fait la spécificité du système capitaliste. D'après lui, la théorie de la valeur (néoclassique ou marxienne) est incapable d'en rendre compte car elle ne peut que se borner à expliciter des rapports marchands. Or les rapports d'échange mettent en scène des individus à égalité de statut. Le rapport salarial est, au contraire, un rapport de soumission monétaire, entre individus dont à statuts hétérogènes, dont seule l'approche monétaire pure pourrait rendre compte. Pour Cartelier (2016), la relation salariale n'est pas une relation d'échange mais une relation hiérarchique. Il considère que le salarié « n'a rien à vendre » et que le salaire « n'est le prix de rien. Il n'est tout simplement pas un prix » (Cartelier, 2016 b, p.126). Ainsi, dans un article publié dans la Revue d'économie appliquée, Cartelier explique que « par construction, la théorie de la valeur ne peut envisager que des relations entre individus ayant le même statut. Le phénomène du salariat y est traité comme une relation d'échange. L'extension de la théorie de la valeur au salariat ne soulève pas de problème tant que la société avec salariat est purement et simplement confondue avec la société marchande [...]. Par contre, l'adhésion à la théorie de la valeur ne saurait se concilier avec l'idée selon laquelle il existerait une hétérogénéité de statut entre d'une part les capitalistes et d'autre part les salariés. La méconnaissance de cette incompatibilité est typique de la théorie marxiste » (Cartelier, 1985).

Le fondement de cette affirmation est la définition que donne Cartelier de la relation d'échange. Selon lui, « les relations marchandes ou d'échange sont par définition des relations d'équivalence. Ceci n'implique nullement que l'on puisse déterminer des valeurs et vérifier que l'échange respecte ces valeurs. Ce point de vue naïf méconnaît le sens véritable de l'équivalence de l'échange qui est l'équivalence de statut des échangistes. L'échange est réputé équivalent quand il intervient entre individus ayant la même condition ». On retrouve cette même définition dans leur contribution à l'ouvrage « New contributions to monetary analysis » (2013). A compter du moment où la théorie de la valeur ne peut rendre compte que de relations d'échanges, elle ne peut rendre compte de la relation salariale qui n'est pas une relation d'échange.

Pourtant, Cartelier ne donne pas toujours cette définition de l'équivalence dans l'échange : il la définit, en 1991, « comme l'égalité entre la valeur des biens cédés et la possibilité d'acquérir d'autres biens » (p.18). De même, dans son ouvrage intitulé « La monnaie » (1996), il affirme que « l'existence de soldes monétaires non nuls contredit un principe fondamental qui est l'équivalence dans l'échange. C'est pourquoi ils doivent être réglés ou résorbés d'une façon ou d'une autre » (p.76 et 77). Dans cette phrase, le principe d'équivalence dans l'échange est bien celle de la valeur des marchandises échangées, et non celle du statut des individus⁶. Dans le même ordre d'idée, l'emploi du terme « équivalent général » pour désigner la monnaie (de Brunhoff, (1967)) ne renvoie pas à l'idée d'équivalence dans les statuts des co-échangistes, mais à l'équivalence des valeurs échangées. Chez Marx, lorsque deux marchandises s'échangent, l'expression « A »= « B » signifie non seulement une identité qualitative entre les deux marchandises, en tant que formes phénoménales d'une même substance, la valeur, mais aussi égalité quantitative, en tant que cristallisation d'une même grandeur de valeur.

Dès lors que l'on adopte cette dernière définition du principe d'équivalence dans l'échange donnée par Cartelier lui-même, force est de reconnaître que la théorie de la valeur n'est pas démunie pour penser l'hétérogénéité de statut et la soumission monétaire.

En effet, la théorie de la valeur de Marx est un cadre qui, une fois construit, permet de poser une question à laquelle la détermination des statuts devient une réponse.

Etant donné que les échanges se font entre équivalents (théorie de la valeur) d'où vient que la circulation de l'argent-capital engendre un supplément de valeur qui transforme l'argent en capital ? C'est la question première à laquelle répond la différence de statut. Pour qu'une telle transformation ait lieu, il faut que le porteur d'argent achète des forces de travail devenues marchandises ; il faut donc que la société se divise en porteur de forces de travail (marchandises) et en acheteur de ces dernières. La théorie de la valeur en suscitant la question de l'origine du supplément de valeur qui transforme l'argent en capital permet de penser l'hétérogénéité.

La théorie de la valeur n'empêche aucunement de cerner la spécificité du rapport salarial et l'hétérogénéité de statut entre entrepreneurs et salariés. D'une part, Marx établit clairement la distinction entre les agents qui ont un accès direct à la monnaie et qui peuvent par là-même avancer un capital (« *l'homme aux écus* ») et ceux qui n'ont d'autre choix que de louer leur force de travail. Cette distinction est constitutive de la définition marxienne du capital. D'autre part, la théorie de la valeur marxienne n'empêche pas de concevoir que les salariés sont sous la dépendance monétaire des capitalistes, au sens où ce sont ces derniers qui fixent unilatéralement le niveau d'emploi. L'écriture par Marx du cycle « A-M-A' », qui se distingue de la circulation simple ou échange simple « M-A-M », montre en effet que le capitaliste décide seul du niveau d'emploi et que la relation d'équivalence entre salaire et valeur de la force de travail n'est pas incompatible avec la soumission monétaire⁷. C'est d'ailleurs l'ambivalence du rapport salarial et son caractère asymétrique qui constituent dans la théorie marxienne une cause du hiatus entre le développement de la production et celui des débouchés :

⁶On retrouve cette même définition traditionnelle donnée par Cartelier dans « Théories françaises de la monnaie » (2016).

⁷Cartelier souligne que la théorie de la plus-value de Marx est un échec compte-tenu de son incapacité à déterminer l'origine de la monnaie permettant de monétiser la plus-value. Pourtant, de nombreuses contributions ont permis depuis longtemps de résoudre cette énigme de la théorie du circuit monétaire (voir par exemple Segura, 1995).

« le travailleur salarié, contrairement à l'esclave, est un centre autonome de circulation, un échangiste, un individu qui subsiste grâce à l'échange [...]. À l'exception, bien sûr, de ses ouvriers à lui, le capital ne considère pas la masse des ouvriers comme des travailleurs, mais comme des consommateurs, des possesseurs de valeurs d'échange - leur salaire -, des détenteurs d'argent qu'ils échangent contre des marchandises. Ce sont, pour lui, autant de centres de circulation, points de départ du procès d'échange et de réalisation de la valeur du capital...(comme) chacun des capitalistes sait que ses ouvriers ne lui font pas face comme des consommateurs dans la production, (il) s'efforce de restreindre autant que possible leur consommation, c'est-à-dire leur capacité d'échange, leur salaire...(il en résulte que) le rapport général – fondamental – entre le capital et le travail est celui de chacun de ses capitalistes avec ses ouvriers » (Marx, 1867, p. 377, cité par Segura, 2000).

Si la théorie de la valeur de Marx permet de rendre compte de l'hétérogénéité de statut entre entrepreneurs et salariés, il en va de même pour la théorie néoclassique comme l'a montré Glustoff (1968). Ce dernier montre qu'en substituant à la valeur de l'offre de travail du salarié la demande de travail de l'entreprise dans la contrainte budgétaire du ménage, il est possible de démontrer l'existence d'équilibres généraux avec chômage involontaire. Le non apurement du marché du travail est ici un équilibre car d'une part, tous les autres marchés sont en équilibre (ce qui aboutit à violer la loi de Walras) et que d'autre part, aucune force spontanée ne tend à résorber le chômage. Le fait que la contrainte budgétaire du salarié soit entièrement régie par les entrepreneurs est la marque de ce que les entrepreneurs sont dans une position de domination ; cela n'empêche pas le « facteur travail » d'être rémunéré à sa productivité marginale comme le prescrit la théorie de la valeur. Le modèle de Glustoff, inspiré de la *Théorie Générale* de Keynes est là pour nous montrer qu'il est possible de s'accommoder de la théorie de valeur pour rendre compte d'une asymétrie fondamentale entre entrepreneurs et salariés. Keynes l'a bien compris, comme Cartelier (1995) lui-même l'a mis en évidence. Dans la *Théorie Générale*, alors qu'il accepte la théorie de la valeur et de l'allocation des ressources néoclassique⁸, il conserve le « second postulat classique » en vertu duquel les entreprises maximisent leur profit, mais refuse le premier postulat d'égalité de la désutilité marginale du travail au salaire réel. Pour donner un contenu conceptuel à l'asymétrie entre entrepreneurs et salariés au sein même de la théorie de la valeur, Keynes considère que les salariés n'ont pas la possibilité de se situer sur leur courbe d'offre de travail dès que le salaire réel n'équilibre pas le marché du travail.

Conclusion

Nous avons montré dans le cadre de cet article que toutes les théories économiques de la monnaie ont recours d'une façon ou d'une façon à un postulat de la monnaie. De ce point de vue, la thèse de Cartelier semble s'imposer comme une évidence : n'est-il pas vain d'avoir recours à un « mythe » (fable du troc, dette de l'État ou violence mimétique) ? N'est-il pas plus judicieux de postuler un certain nombre de données institutionnelles et de travailler dans ce cadre, comme le font Benetti et Cartelier ? La question ne se réduit pas cependant à cette alternative. Il est nécessaire d'analyser la capacité de chacune des approches à rendre compte du fonctionnement et des caractéristiques du capitalisme. Pour ce faire, nous avons retenu (de façon non exhaustive bien sûr) deux thèmes : les crises de surproduction et les caractéristiques du rapport salarial. Sur la question de la crise, la théorie de la valeur nous semble plus pertinente, même si le modèle de Cartelier a fait avancer la théorie des échanges en déséquilibre. Sur la question du rapport salarial, Cartelier prétend que seule l'approche

⁸Keynes affirme que « si le volume de production est pris comme une donnée [...], il n'y a rien à objecter à l'analyse de cette école (classique, précisé par nous) concernant la manière dont l'intérêt individuel détermine les choix des richesses produites, les proportions dans lesquelles les facteurs de production sont associés pour produire et la répartition entre ces facteurs de la valeur de la production obtenue » (Keynes, 1936, p. 297).

directement monétaire permet d'en rendre compte, mais la théorie de la valeur ne nous semble pas pour autant totalement démunie pour l'analyser. Par ailleurs, l'affirmation de Cartelier repose sur une hypothèse (le rejet du rapport salarial comme rapport marchand) qui est loin de faire l'unanimité dans la littérature. Par conséquent, la théorie de la valeur n'a peut-être pas encore dit son dernier mot : la réponse à la question de savoir si la théorie de la valeur doit être définitivement rejetée ne semble pas aussi évidente que l'affirment les tenants de l'hétérodoxie monétaire.

Bibliographie

Aglietta, Michel & Orléan, André, (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.

Aglietta, Michel *et al.*, (2016), *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob.

Alary, Pierre, *et al.* (2016), *Théories françaises de la monnaie*, PUF, Paris.

Benetti, Carlo, (1985), "Économie monétaire et économie de troc : la question de l'unité de compte commune", *Économie Appliquée*, XXXVIII(1):85-109.

Benetti Carlo, (1996), « The ambiguity of the notion of general equilibrium with a zero price for money », in Deleplace G., Nell E.J, *Money in motion : The Post-keynesian and circulation approaches*, Macmillan, p. 366-376.

Benetti Carlo, (2001), « Monnaie, choix individuels et frictions », *Cahiers d'économie politique*, n°39, automne, p. 917-931.

Benetti Carlo, Cartelier Jean (2001), « Money and price theory », *International journal of Applied Economics and Econometrics*, 9, p.203-223.

Cantillon, Richard, (1755), *Essai sur la nature du commerce en général*, Angustus M. Kelly, New York, 1964.

Cartelier Jean (1985), « Théorie de la valeur ou hétérodoxie monétaire : les termes d'un choix », *Economie Appliquée*, n°1, XXXVIII, p. 63-82.

Cartelier Jean, (1991), « Monnaie et systèmes de paiement : le problème de la formation de l'équilibre », *Revue française d'économie*, volume VI, n°3, p. 3-37.

Cartelier, Jean (1995), *L'économie de Keynes*, De Boeck, Paris.

Cartelier Jean, (1996), *La monnaie*, Flammarion, Paris.

Cartelier Jean, (2001), « Monnaie et marché : un point de vue critique sur les modèles de prospection », *Revue Economique*, vol 52, n°5, p. 993-1011.

Cartelier Jean, (2016 a), « Monnaie et société : une théorie économique en perspective ? », *Revue de la régulation*, 19 | 2016, mis en ligne le 29 juillet 2016.

Cartelier, Jean, (2016 b), *L'intrus et l'absent, essai sur le travail et le salariat dans la théorie économique*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris-Ouest.

De Brunoff, Suzanne, (1967), *La monnaie chez Marx*, éditions sociales, Paris.

Desmedt Ludovic, Piégay Pierre, 2007, « Monnaie, État et Production : apports et limites de l'approche néo-chartaliste », *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy* 1, n° 52, p. 115-133.

Glustoff, Errol, (1968), « On the existence of a Keynesian Equilibrium », *Review of Economic Studies*, n°35, pp. 327-334.

Hahn, Franck, (1971), Equilibrium with transaction costs, *Econometrica*, vol. 39, n°3, p. 417-439.

Iwai, Katsuhito, (1988), « The Evolution of Money: A Search-Theoretic Foundation of Monetary Economics », *University of Pennsylvania CARESS Working Paper*, n° 88-03.

Keynes, John Maynard, (1930), *Treatise On Money*, tomes V et VI des MacMillan-CUP, 1971, *Collected Writings of John Maynard Keynes*, Royal Economic Society.

Keynes, John Maynard, (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, traduction française, Payot, Paris, 1969.

Kiyotaki, Nobuhiro & Wright, Randall, (1993), "A Search-Theoretic Approach to Monetary Economics", *The American Review*, (83), 1, p. 63-77.

Knapp, Georg Friedrich, (1905), *Staatliche Theorie des Geldes*, Leipzig, Duncker and Humblot.

Marx, Karl, (1867), *Le Capital*, Livre 1, Editions sociales, 1977.

Okuno, Masahiro & Zilcha, Itzhak, (1979), « On the efficiency of a competitive equilibrium in infinite horizon monetary economies », *Review of Economics and Statistics*, vol 47.

Orléan, André, (1984), « Monnaie et spéculation mimétique », *Bulletin du Mauss*, n° 12, décembre, p. 55-68.

Orléan André, (1990), « Le rôle des influences interpersonnelles dans détermination des cours boursiers », *Revue Economique*, vol. 41, n°5, p. 839-868.

Orléan André, (1992), « Contagion des opinions et fonctionnement des marchés », *Revue Economique*, vol.43, n°4, p. 685-698.

Segura, André, (2000), *Macroéconomie*, document de séminaire non publié, Université de Toulon-Var.

Segura, André, (1995), « Le profit et l'intérêt dans le circuit », *L'Actualité économique*, vol. 71, numéro 1, mars.

Ulgen, Faruk, *et al.* (2013), *New contributions to monetary analysis*, Routledge, New York and London.

Wray Randall, (2000), "Modern money", in J. Smithin (éd.), *What is Money?*, Londres, Routledge, p. 42-66.

Wray, Randall, (2003), "L'approche post-keynésienne de la monnaie", in P. Piégay, L.-Ph. Rochon (éd.), *Théories Monétaires Post Keynésiennes*, Paris, Economica, p. 52-65.